

CSTMD Initiales – CONSEILLERS A LA SECURITE - ADR 1.8.3

C3FLU- Formation conseiller à la sécurité - Spécialisation ADN – C3FLU - Formation conseiller à la sécurité - Spécialisation ADN

Objectifs opérationnels

Acquérir les connaissances spécifiques au transport fluvial.
Approfondir le contenu des différentes parties de l'ADN au travers d'exercices.
Comprendre la relation directe qui existe entre l'ADN et l'ADR (parties 4 et 6)
Se familiariser avec le principe des QCM - Savoir répondre à une étude de cas.
Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 et 1.8.3.8 de l'ADN.

Durée

3,00 jour(s)
21:00 heures

Public visé

Toute personne préparant l'examen initial ou recyclage de conseiller à la sécurité pour le transport des marchandises dangereuses par voies fluviales.

Prérequis

Avoir participé à la formation APTH C4IB9 et, selon le cas, C2IS9 , C2IS2 , C2IT9 (module TC), C2IT2 ou C2IS1 .

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances lui permettant de passer l'examen de conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par voies fluviales.

Moyens et supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Théorie = 20% - Exercices = 80%
Vérification des acquis - Livret de stage

Encadrement

Formateur conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par voies fluviales

Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.



PROGRAMME DE FORMATION

Programme

1^{ER} JOUR :

A- ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME

B- PRÉSENTATION DE LA RÉGLEMENTATION

L'ADN (structure et parties)

L'annexe III de l'arrêté TMD

Les généralités de l'ADN

C- ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ADN PARTIE PAR PARTIE

Exercices de recherche d'information dans l'ADN, portant en particulier sur :

- les exemptions
- la signalisation
- les règles de chargement
- les limitations de chargement
- les différents types de bateaux
- les règles de construction

Chacun des thèmes ci-dessus est passé en revue, en lien avec l'arrêté français TMD.

2^{ÈME} JOUR :

D- TABLEAUX A, B ET C

Présentation des tableaux

Comprendre et savoir lire les tableaux

Méthodologie de recherche des informations

APPLICATION PRATIQUE

Questions minutes

QCM

Épreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen :

- QCM de 50 questions

FIN DE STAGE POUR LES STAGIAIRES EN RECYCLAGE ÉVALUATION DE LA FORMATION POUR LES STAGIAIRES EN RECYCLAGE

3^{ÈME} JOUR :

(RÉSERVÉ AUX STAGIAIRES EN INITIAL)

E- INITIATION AUX ÉTUDES DE CAS

Exercices individuels

F- VERIFICATION DES ACQUIS

Épreuve individuelle réalisée dans les conditions de l'examen :

- Étude de cas

QUESTIONS DIVERSES

SYNTHÈSE

ÉVALUATION DE LA FORMATION

